

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

### SÉANCE DU 21 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 9 janvier 2026

Secrétaire de séance : André BERNOS

Etaient présents 48 titulaires, 1 délégué suppléant et 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAU'RANG, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU CARRERE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michelle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Pierre BAHOUM, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléant : Eric BERGEZ (suppléant de Dany BARRAUD)

Pouvoirs : Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOÏPE à Flora LAPERNE, Christine CABON à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE SAFFRANE à Marc OXIBAR, Jean CONTOU CARRERE à Philippe GARROTE, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Frédéric LOUSTAU à Dominique QUEHEILLE, Jean-Paul PORTESSENY à Daniel LACRAMPE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER

Absents : Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Jean LABORDE, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Said SOUITA, Louis BENOIT, Christophe GUERY

RAPPORT N° 260121-04-SET-

MODIFICATION DES STATUTS DU SMGOAO

**Vu** la délibération n° 2025 1001 de l'assemblée délibérante du Syndicat Mixte des Gaves, d'Oloron, Aspe, Ossau et Affluences (SMGOAO) en date du 28 octobre 2025 portant adoption de nouveaux statuts,

**Considérant** la pertinence des modifications apportées à l'article 3.2.D, relatif à la défense contre les inondations, et aux articles 7 et 8, relatifs à la modification de la composition par rapport aux besoins de la structure en matière d'exercice de la compétence GeMAPI, ci-annexées dans le projet de statuts incluant les propositions de modifications,

**Conformément** aux dispositions réglementaires, le Conseil communautaire dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. Le cas échéant, son avis est réputé favorable.

**Considérant** l'intérêt à agir,

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

- **APPROUVE** les modifications de Statuts telles que présentées dans la version ci-annexée,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 21 janvier 2026  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

*Signé AB*

*Signé BU*

André BERNOS

Bernard UTHURRY